

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 septembre 2024

III - Approbation de tarifs du laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME)

Nature de la prestation	Public concerné	Type de prestation	HT (obligatoire)	TTC	Observations
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription complète	Inscription	500,00 €	550,00 €	
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription complète Membre IEEE	Inscription	445,45 €	490,00 €	
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription étudiante	Inscription	272,73 €	300,00 €	
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription complète	Inscription après le 04/09/2024	590,91 €	650,00 €	
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription complète Membre IEEE	Inscription après le 04/09/2024	536,36 €	590,00 €	
COLLOQUE IPTA 2024 14 au 17/10/2024	Inscription étudiante	Inscription après le 04/09/2024	363,64 €	400,00 €	

Le Conseil d'administration approuve les tarifs de colloques du laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME).

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	20
Membres représentés :	9
Total :	29

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	29
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 27/09/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.